

Trois essais d'écriture* pour une patrimonialisation des arts visuels : projet, acteurs, institutions

Mansour ABROUS^(1,2)

Introduction

A l'écoute de notre scène artistique nationale, je suis surpris par la légèreté de certaines analyses, l'évanescence de certains constats, l'éphémère vérité d'écrits ou de prises de parole. La réalité est têtue, encore faut-il l'étudier, l'analyser, la projeter en éléments de compréhension, en données de prospective, de ce qui existe, de ce qui se passe, de ce qui se produit, de ce qui va arriver dans les arts visuels en Algérie.

La politique « officielle » de patrimonialisation des arts visuels se résume à une directive administrative, elle n'est pas la signature d'une ambition, d'une vision. L'Etat est brouillon, il fixe des objectifs intenable, met en place des

* L'art en Algérie. Répertoire bibliographique 1844-2008 (Casbah Editions, Alger 2009), Algérie. Un siècle de création et de créateurs 1896-2014 (Dalimen Ed., Alger 2015), Annuaire des arts visuels 2010-2016 (diffusé électroniquement chaque année. En attente de publication).

⁽¹⁾ Diplômé en Psychologie et en Esthétique, fonction actuelle : Ecrivain, Chargé de mission Culture à la Ville de Paris.

⁽²⁾ Centre de Recherche en Anthropologie Sociale et Culturelle, 31000, Oran, Algérie.

processus de travail non maîtrisés. Il joue l'échec. Les questions du patrimoine sont mal formulées par le ministère de la Culture. Le projet manque de structuration (objectifs d'horizon, objectifs stratégiques, plan d'actions, calendrier opérationnel), aucun déploiement de mise en œuvre, aucun mandatement ou attribution de mission.

Du côté des institutions qui ont en charge les missions de patrimonialisation des arts visuels, c'est le « chaos stratégique » et « l'impuissance institutionnelle ». Une administration centrale et ses déclinaisons locales qui vivent un grand moment de solitude, d'incapacité structurelle, de paralysie programmatique, de marasme financier, d'insuffisance en compétences humaines. Par ailleurs, le projet de patrimonialisation des arts visuels profite de l'initiative libre et citoyenne, toujours plus large, plus importante, plus décidée, plus exigeante, plus efficace, avec la création de galeries d'art, de plateformes électroniques d'informations, de productions de savoirs¹, d'associations citoyennes, d'événements de monstrations originaux, de regroupements et d'associations d'artistes, de liberté de parole et de mises en réseau permanentes. C'est le mouvement que l'on voit, mais quel sera son avenir ?

L'année 2015-2016 semble concentrer un ensemble d'efforts du ministère de la Culture pour mettre la question du patrimoine, au cœur du projet culturel étatique. Le 23 juin 2015, le ministre de la Culture révèle que son département ministériel prépare le « Recensement du patrimoine archéologique et culturel en Algérie », une « opération d'envergure portant sur la préservation du

¹ A retenir spécifiquement l'action du Groupe de Travail sur la Politique Culturelle en Algérie qui a organisé des Rencontres sur la Politique Culturelle en Algérie (Alger 2012, 2013), présenté un projet de Politique culturelle en Algérie (Alger) et mis en ligne un site de référence sur la politique culturelle en Algérie.

patrimoine national »². Le même jour, il est procédé à la signature d'un contrat sur «la formation et le renforcement des capacités d'intervention sur le patrimoine culturel» entre le ministère de la Culture, les représentants de l'union européenne et un groupement d'universités et instituts de formation européens³. L'Été qui suit, des cadres du ministère de la Culture rencontrent l'ambassadeur de l'Union européenne en Algérie, autour du «Programme d'appui à la protection et à la valorisation du patrimoine culturel en Algérie». Ce programme bénéficiera d'un financement de 24 millions d'euros⁴. Pour accompagner « la sauvegarde et mise en valeur du patrimoine culturel immobilier, mobilier et immatériel » en Algérie, il est prévu le recrutement d'experts⁵. Le 18 janvier 2016, ce sont 18 associations qui reçoivent leur contrat de subvention, pour mettre en œuvre « des actions en matière de conservation et de valorisation du patrimoine culturel mobilier, immobilier et immatériel »⁶. La partie formation en patrimoine n'est pas négligée et le 23 avril 2015, une convention est paraphée entre l'École

² Entretien à Algérie Presse Service.

³ D'une durée de deux ans, ce programme se déroulera à l'École nationale de conservation des biens culturels à Alger et dans plusieurs autres régions en partenariat avec des associations et établissements de formation professionnelle, avec l'ouverture de chantiers-écoles.

⁴ Il comprend une contribution de l'Union européenne de 21,5 millions d'euros et 2,5 millions d'euros de l'Algérie (Palais de la Culture, Alger, 14 juillet 2015).

⁵ Recommandation de l'Unité d'Appui au Programme (UAP), dans le cadre du Programme Patrimoine, financé par l'Union européenne et le Gouvernement algérien (16 mars 2015).

⁶ Ces associations doivent bénéficier de formations destinées à renforcer leur capacité en matière de « recherche de fonds, de conception, de gestion et de mise en œuvre des projets » (« Programme d'appui à la protection et la valorisation du patrimoine culturel », Alger).

nationale de la protection et de la restauration des biens culturels⁷ et l'université Paris Saint-Denis⁸.

La question du patrimoine des arts visuels est une préoccupation constante de la communauté des artistes. Elle est sincère et semble être une question récurrente et une demande urgente des artistes qui devinent le chaos dans la protection et la conservation des arts visuels. Ils espèrent contribuer à éviter cette lente dégradation du patrimoine et la perte irrémédiable d'informations et de connaissances sur de nombreux artistes. Il y a de nombreuses initiatives individuelles de patrimonialisation des arts visuels. En écriture, les quatre ouvrages annoncés d'El Hadj Tahar Ali sur la peinture algérienne. La publication de « Eléments pour un art nouveau » et « Feuilletés épars liés et inédits », augmentés de textes parus, de Mohamed KHADDA par son épouse⁹ et la publication prochaine d'un ouvrage collectif sur la vie et l'œuvre du plasticien-écrivain. Plus antérieurement, les publications remarquées d'Achour CHEURFI, de Djamila FLICI-GUENDIL, d'ABBOU Mohamed,

⁷ L'école, ouverte, à Alger, en 2012, est créée pour mettre en place une formation en patrimoine en Algérie.

⁸ « Cette école nationale verra la sortie de la première promotion en juin 2015, et entamera ses masters en 2016, l'un d'entre eux concerne la restauration des mosaïques et un autre sur les modalités contemporaines de la conservation des biens culturels, » (Directrice de l'école nationale de la protection et de la restauration des biens culturels).

⁹ « Les deux livrets (Eléments pour un art nouveau, 1972 et Feuilletés épars liés, 1983) sont aujourd'hui introuvables en librairie (...) Les autres textes sont disséminés dans des publications diverses et, de ce fait, difficiles d'accès. Il m'a donc paru nécessaire de rassembler et de remettre en circulation ces essais qui, désormais, font partie du corpus de documents portant sur l'activité culturelle initiée au moment de l'accession de l'Algérie à l'indépendance (...) La deuxième raison ayant motivé la publication de cet ouvrage, c'est de participer au travail mémoriel, une façon de publier ses mémoires, brasser les problèmes auxquels lui et d'autres artistes étaient confrontés » (El Watan 1er mars 2016).

de HACHANI Mohammed Saïd et de MOURAD HEMDANE Sawsan¹⁰.

Politique des moyens

L'Etat concentre, et c'est sa volonté, l'ensemble des moyens financiers, ressources humaines et patrimoine institutionnel, pour «contrôler» le projet culturel « officiel ». L'effondrement des recettes financières de l'Algérie, la réduction drastique du budget du secteur de la Culture¹¹ accroît les difficultés de la prise en charge des politiques culturelles.

Le Secrétaire général du ministère de la Culture fait observer que la culture est le « parent pauvre » de tous les secteurs» d'activité¹² et rappelle la croissance de 800% du budget de son secteur

« consacrée, pour l'essentiel, à l'organisation de festivals et de méga évènements tels ceux d'Alger, capitale de la Culture Arabe, Tlemcen, Capitale de la culture Islamique ou bien de Constantine, Capitale de la culture Arabe »¹³.

Il évoque « l'opportunité » d'ouvrir tous les segments d'activité du monde culturel à l'investissement privé, national et étranger.

¹⁰ Cheurfi, Achour. Mémoire algérienne. Dictionnaire biographique, (1996), Le livre des peintres algériens (1999). Flici-Guendil, Djamila. Diwan El Fen, Dictionnaire des Peintres, Sculpteurs et Designers Algériens, (2008), Féminin pictural (2013). Abbou, Mohamed. Art et Regard, (2013). Hachani, Mohammed-Saïd. Biskra oasis de l'art (2014). Mourad Hemdane, Sawsan. L'art rupestre Amazigh et son influence sur l'art plastique algérien, (2016).

¹¹ En octobre 2015, le budget 2016 de la Culture est annoncé à 167,69 millions de dollars dans l'avant-projet de la Loi des finances 2016, soit une baisse de 63% par rapport à 2015 (-270 millions de dollars).

¹² 0,18% du budget de l'Etat en 2000.

¹³ Radio chaîne 3, Alger 29 novembre 2015.

L'Etat trouve « la parade » du financement privé du secteur de la Culture et comme à l'accoutumée, multiplie les déclarations¹⁴, les colloques¹⁵, les mises en réseau « préfabriquées », invite ses institutions à diversifier leurs sources de financement¹⁶ et somme les acteurs culturels et artistiques de financer ou de trouver financement à leurs activités. L'intérêt du financement privé de la Culture peut s'entendre, dans le cadre d'un partenariat public/privé, mais cela ne s'improvise pas, ne se construit pas dans le désordre, le chaos institutionnel, l'absence de ressources humaines pour piloter ce changement de cap. Le modèle économique des arts visuels est fragile, même dans les pays développés, donc pas de renoncement à l'argent public.

¹⁴ Le ministre insiste sur l'encouragement de l'investissement privé dans le secteur de la Culture et invite à se démarquer « de l'idée que la culture est du seul ressort de l'Etat et que le secteur privé n'a pas le droit de financer un film, un ouvrage ou une œuvre artistique » (16 janvier 2016).

¹⁵ Exemple de la Rencontre « Entreprises culturelles en Algérie », du 12 décembre 2015, où le ministre de la Culture appelle « à investir dans le secteur de la Culture pour diversifier les revenus de l'économie nationale », et tente de convaincre les hommes d'affaires et les investisseurs privés à investir dans le secteur de la culture, pour « permettre à l'Algérie de retrouver son rayonnement culturel ».

¹⁶ Le secrétaire général de l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC) envisage, le 7 octobre 2015, la création d'une « direction commerciale », qui permettra de diversifier les sources de financement de l'agence, en faisant appel à des sponsors privés, et arriver « à moyen et long terme à une sorte d'équilibre entre les budgets publics et les financements privés ».

Enseignement de l'art¹⁷

Pour mener une politique publique sur le développement de la pratique artistique, il faut revenir à la politique d'enseignement de l'art. En Algérie, il y a une régression manifeste du nombre d'étudiants des écoles d'art (650) malgré une ouverture plus nombreuse d'écoles régionales (Alger, Annaba, Azazga, Biskra, Constantine, Mostaganem, Oran, Sétif, Sidi Bel Abbès, Tipasa, Tlemcen). Il est prévu d'ouvrir des écoles d'art à Bouira et Tiaret¹⁸.

Le développement de la formation artistique en amateurs est déficitaire, car il s'appuie sur les ateliers d'art des 47 maisons de la culture et quelques associations algéroises d'initiation à l'art. La question de la sensibilisation à l'art dès le plus jeune âge commence à émerger, grâce à l'introduction de cette matière comme matière constitutive du socle de connaissances et de pratiques dans le 1^{er} cycle de l'école publique¹⁹.

Le corps pédagogique des institutions de formation artistique est en souffrance, car il est souvent issu des

¹⁷ Dans sa partie « Arts visuels », le document préparatoire « Pour un programme d'action culturelle structurant » pour l'organisation de la Conférence nationale sur la Culture, diffusé en avril 2015, recense plusieurs pistes d'action : la création d'un centre de recherche en histoire de l'art, l'organisation de stages de recyclages de courtes durées au profit des formateurs, la valorisation des diplômes délivrés par les établissements sous tutelle et valorisation du statut des enseignants des écoles régionales, la refonte des programmes de formation, la consolidation de la formation artistique supérieure avec développement et enrichissement des filières en introduisant de nouvelles matières en relation avec les arts visuels.

¹⁸ Tiaret : pose de la 1^{ère} pierre en juin 2015.

¹⁹ Signature d'une convention-cadre entre le ministère de la Culture et le ministère de l'Education nationale, visant le développement des activités artistiques et culturelles en milieu scolaire. La convention permettra de promouvoir des activités artistiques et culturelles en milieu scolaire et la programmation de sorties au profit des élèves vers les musées et sites archéologiques entre autres (9 mars 2015).

promotions des diplômés des années 70 et 80, voire 90, avec des modules d'enseignement peu revisités, peu améliorés, une pédagogie désuète et une absence de formation continue, stages ou temps de recyclage. Le recrutement des nouvelles promotions de post-gradués dans le corps enseignant, a créé un « mieux pédagogique », mais avec un effet nul sur l'ensemble du vécu de l'institution

Un processus d'ouverture d'écoles privées (Artissimo, école d'arts plastiques de Seddouk, école de photographie « Studio 21 » de Tizi-Ouzou, école d'Annaba en partenariat avec l'ESA de Tourcoing-Dunkerque), tournées vers un enseignement de type « formation qualifiante », visant à des débouchés professionnels immédiats dans les corps de métier choisis, est en mouvement.

Il existe des problèmes des débouchés pour les jeunes diplômés. Peu de choix sont proposés. Il y a la possibilité d'intégrer la fonction publique²⁰, où peu de postes sont budgétisés. Les postes sont souvent en inadéquation avec la formation diplômante. A cela s'ajoute, le déséquilibre de l'offre et des opportunités d'emploi entre les centres urbains et le reste du pays. Le choix de se lancer et de vivre d'une carrière d'artiste professionnel existe, mais de nombreuses difficultés viennent « embolliser » ce parcours de vie²¹.

²⁰ 12 octobre 2015, la ministre de l'Education nationale annonce le recrutement de professeurs de dessin (2 321 postes ont été attribués pour le dessin) et l'insertion de cette matière dans le programme scolaire au même titre que les autres matières.

²¹ Problèmes de statut d'artiste, de protection sociale, de lieux de création, de production et de diffusion. L'absence d'un marché de l'art, de galeries professionnelles et indigence de la politique d'achat d'œuvres d'art.

Espaces de Diffusion ou de monstration de l'art et de la pratique artistique²²

Le dispositif de diffusion de l'art (maisons de la Culture, centre culturels, galeries, manifestations artistiques) en Algérie est faible, exsangue, anarchique, déséquilibré territorialement, entre grandes villes et reste du Pays.

Le nombre de galeries d'art privées, professionnelles, est scandaleusement « confidentiel »²³. Trois à quatre galeries font un travail « professionnel » (qualité de l'exposition, choix éditorial, marketing culturel, valorisation de l'artiste, circulation des œuvres). Le métier est dévalorisé, les contraintes financières sont énormes. Ces galeries d'art privées²⁴ ont vu le jour ces vingt dernières années, mais leur durée de vie est courte, 5 à 6 années en moyenne. A l'origine, elles ont « souffert » de l'oukase du conseiller arts plastiques du ministère de la Culture, qui estimait que diriger une galerie d'art nécessitait un diplôme universitaire. Ces deux dernières années, d'autres entrepreneurs ont eu l'idée de créer de nouvelles galeries d'art privées²⁵. Elles prospèrent,

²² Le document préparatoire « Pour un programme d'action culturelle structurant » pour l'organisation de la Conférence nationale sur la Culture, diffusé en avril 2015, recense les propositions suivantes : la multiplication de galeries au profit des professionnels, l'initiation de mesures incitatives à l'ouverture de galeries et à l'exercice d'activité de galeriste au titre de la promotion du marché de l'art, la participation des maisons de la Culture à l'organisation d'expositions et salons, la création d'une biennale de niveau international à Alger.

²³ Dar El Kenz, Bouffée d'Art, la Baignoire, Espace d'art contemporain (Alger), Riwaq El Fen (Maghnia).

²⁴ Arts et Liberté, Espace Noûn, Thevest, LB, Etincelle, Sonatrach, Gaya, Le Colibri, Le Garage, Aïda Gallery, Couleurs et Patrimoine, Ahlem, Lina, Akil Arts (Alger), Once (Tizi-Ouzou), Anfâl (Chlef), Art Sit, Art'Weka, Lotus, Le Carré Harmony, Tadrart, Civ Oeil (Oran), Galerie de la Gare (Biskra), galerie « Tayeb Nouara » (Sidi Bel Abbès).

²⁵ Galeries Sirius (Alger 2015), Rochdi (Alger 2015), Kef-Noun (Constantine 2015), El Kseur (2015), Al Marhoon (Alger 2015), Landon (Biskra 5 mars 2016).

elles sont sur-sollicitées, les espaces étatiques d'exposition étant défaillants²⁶. Cette prospérité « d'existence » est-elle accompagnée d'une prospérité financière ? Il faudra questionner les responsables de ces galeries pour avoir un point de vue général de l'économie de ces lieux de diffusion. Il y a toutefois des constantes que nous pouvons observer: le prix du foncier ou de la location, très élevé, la clientèle d'acheteurs potentielle qui est limitée, l'absence de mesures d'accompagnement (fiscalité, partenariat public/privé).

Des projets originaux voient le jour, à Alger, et sont l'œuvre de personnalités soucieuses du développement de la Culture en Algérie. La création du réseau d'art « Réseau 50.com » (2012)²⁷, le centre de création contemporaine « Les Ateliers Sauvages » (Alger 2015) et « Lupan'Art - Lieu d'ébauches artistiques » (Alger 2015) sont proposés à la communauté des artistes, pour diffuser leurs œuvres et organiser des temps de rencontres et d'échanges avec les publics²⁸. Et à signaler également, la création du « manga café- HB Manga Kissa » à Alger²⁹.

²⁶ On observera la fermeture de la galerie d'art « Racim » (Alger), depuis trois années et l'abandon du projet « TNA Gallery » (Alger), une année après son inauguration, avec une seule exposition à son actif.

²⁷ C'est un réseau d'art citoyen et indépendant », à l'origine des Journées de l'art 2012 : « Ces journées vont permettre d'ouvrir au maximum et partout les lieux d'art aux citoyens et citoyennes. Nous espérons aussi amener les artistes à être plus réactifs, moins repliés sur eux-mêmes, à s'impliquer plus dans le contact avec le public et surtout dans l'évolution de leur discipline. En fait, ils ont aussi besoin de se rencontrer, de discuter entre eux et d'agir ensemble ».

²⁸ Pour mémoire, en 2013, Mise en place de la résidence d'artiste ARIA qui accueille des artistes en résidence et « offre des opportunités pour des artistes émergents et établis à partir de du Maghreb et à travers le monde pour mener des recherches et de la production artistique et culturelle ».

²⁹ Il diffuse l'ensemble des productions « manga » produites par les auteur(e)s de manga nationaux et organise des concours de dessin, de mise en scène de personnages et permet la rencontre des amoureux du manga.

Des manifestations artistiques³⁰ se développent depuis une vingtaine d'années. Elles ont des statuts divers, des réalités et vécus différents, une attractivité variable. Elles ont le mérite d'exister pour les artistes dits amateurs ou autodidactes, les artistes du pays profond, aux opportunités de monstration réduites. La singularité de ces manifestations réside dans la création de salons de la photographie et de la vidéo, grâce à la création et au dynamisme d'associations de photographes. Les événements «arts musulmans» restent le parent pauvre du dispositif.

Mobilisation de la communauté des artistes

Les expériences d'associations, de groupes ou de regroupements d'artistes sont nombreuses, depuis la disparition de l'union nationale des arts plastiques³¹. La mobilisation de la communauté des artistes couvre plusieurs centres d'intérêts (corporatistes, syndicaux, promotion de l'art, engagement citoyen et politique).

Je vais m'intéresser aux années 2014-2016, où fleurirent les initiatives, les mobilisations et les regroupements associatifs. Pour l'épisode des «Abattoirs d'Alger», se créé, le 7 mai 2014, l'association culturelle pour les arts de la cité

³⁰ Événements et manifestations artistiques : Salon des arts plastiques (Alger, Adrar, Biskra, Médéa, Mila, Tlemcen, Laghouat, Ouargla), Salon d'Automne d'Alger, le Festival international de la bande dessinée d'Alger, le Festival national de la création féminine, Salons de la photographie (Akbou, Alger, Batna, Biskra, Bouira, El Oued, Guelma, Laghouat, Médéa, Mila), Salons des arts musulmans (Alger, Batna, Médéa), Biennale d'art contemporain d'Oran, Rencontre d'art contemporain « Most'art » de Mostaganem, la Khaïma des arts plastiques de Sidi Bel Abbès.

³¹ El Basma (Sidi Bel Abbès), Essebaghine, D'Sign, Anciens des Beaux-Arts d'Alger, O'Part sans frontières (Alger), Civ Oeil, Libre Pinceau, le Mouvement Tadyert (Oran), Carré d'art, Association des plasticiens Algériens (Constantine), El Hidhab (Tiaret), Touche Plastique (Bouira), Le Grain Magique (Tazmalt).

« Cit'arts »³². Elle est issue de « Art' Battoir », un collectif qui appelle à l'affectation des abattoirs d'Alger aux activités culturelles et artistiques, dédiée à la promotion de la culture. Plus en lien avec l'élection présidentielle et en réaction à l'instrumentalisation de l'espace public, squatté par l'activité partisane, le groupe « Fakak'Art », naquit le 21 avril 2014, pour s'inscrire « contre la mascarade du système qui perdure depuis 62 (...) en vue d'une rencontre pour la création d'une cellule artistique ».

Des artistes visionnaires, engagés et passionnés, se solidarisent et tentent de mettre en place des programmes artistiques ambitieux. L'exemple de « Istikhb'Art », créé en 2013, qui appelle de ses vœux « une nouvelle vague artistique », vise « la promotion, la mise en valeur de l'art, mettre en lumière les jeunes artistes Algériens ». D'autres collectifs prospèrent. Le « Collectif 220 » qui soutient l'action de jeunes photographes, avec l'objectif d'offrir au monde « une image visuelle de l'Algérie à travers des yeux algériens »³³. L'association « Tadart »³⁴ et le Collectif « Makan »³⁵, composés de jeunes artistes « habités » par la promotion de l'art et la culture. Le développement de la pratique du street-art fédère des énergies créatrices, des

³² Collectif d'artistes, d'architectes et d'anciens cadres du ministère de la Culture qui compte transformer des « Abattoirs d'Alger » en « fabrique culturelle » nommée « Dzair ».

³³ Création du « Collectif 220 » en janvier 2015 par Belahsene Yassine, Bouchenak Houari, Chenane Abdelhafid, Haouati Awel, Krache Youcef, Merabet Sonia, Sahraoui Fethi. Leur objectif : « réunir leurs énergies pour monter des événements et des expos classiques dans les galeries ou dans la rue, organiser des happenings ».

³⁴ Créée en mars 2015 à Ghardaia.

³⁵ Collectif animé par cinq artistes (Chafaa Fatima, Djenidi Amel, Hamani Myriam, Saadna Leïla, Touimer Meriem), créé en octobre 2015, qui « sillonne l'Algérie pour mettre en œuvre des projets artistiques en partageant leurs savoirs et expériences artistiques avec la population ».

étudiants en art, pour le projet « Art Zenkawi »³⁶. A Alger, ils choisissent leur friche expérimentale, leur espace de création, pour s'exercer³⁷. Ils font des émules à Béjaia, Constantine et Souk-Ahras. Plus récemment, en France, il faut signaler la création du Collectif Fen'Art (Paris 2014), qui donne un écho et une profondeur d'existence aux plasticiens algériens. Des associations viennent étoffer ce réseau de promotion de l'activité artistique, de l'art dans l'espace public, de la défense des artistes, je cite l'association « Musaika »³⁸, Box 24 (Picturie générale) (Alger).

Acheter, conserver des œuvres d'art et constituer des collections³⁹

La directrice du musée des beaux-arts d'Alger regrette les périodes de « l'euphorie des dons ». Elle avoue

³⁶ « Street art » en dialecte algérien.

³⁷ La friche s'appelle « Ain Zebboudja » : « On admire ce que réalisent les graffeurs dans les autres pays arabes comme le Liban ou l'Égypte mais ce n'est pas le cas en Algérie. Le potentiel existe mais chacun travaille de son côté, dans l'indifférence ».

³⁸ Association née en mars 2015. Elle souhaite promouvoir les arts et apporter tout le soutien possible à la création artistique algérienne : « rassembler les énergies créatrices avec les moyens disponibles, prospecter la scène culturelle algérienne afin de propulser les jeunes créateurs, et mettre en valeur le talent de nos artistes. Les artistes n'attendent que ça ! Ils sont disponibles et prêts à dévoiler toutes les portées de leurs créativité, et à s'ouvrir au grand public pour un fructueux partage ».

³⁹ Le document préparatoire « Pour un programme d'action culturelle structurant » pour l'organisation de la Conférence nationale sur la Culture, diffusé en avril 2015, recommande : l'engagement d'une action de recensement et de classification des œuvres et des artistes en fonction des différentes formes d'expression à l'effet de constituer un fichier du potentiel artistique, l'incitation et encouragement des acteurs économiques, politiques et culturels à s'engager dans l'action de soutien à l'art à travers l'acquisition d'œuvres d'art, l'encouragement de la production artistique par l'acquisition des œuvres d'art par les musées, les ministères, les banques ainsi que les entreprises publiques et privées.

l'impossibilité pour son musée de mettre à jour ses collections d'artistes algériens contemporains. Faute d'argent pour lui permettre des acquisitions⁴⁰, elle ne peut compléter les collections nationales, constituer le patrimoine artistique et assurer la continuité de l'histoire de l'art en Algérie.

Espaces de création et de production pour les artistes⁴¹

C'est une question légitime et ancienne qui traverse l'ensemble de la corporation des artistes⁴². Ils le manifestèrent régulièrement, ce besoin, et il fût un point d'achoppement et de tension lors du mandat de la ministre de la Culture Nadia LABIDI. « Les abattoirs d'Alger » avaient mobilisé les artistes, suscité des associations de défense et de prise en charge du projet. Les artistes avaient produit des réflexions pertinentes de mise en œuvre d'une « fabrique de la Culture ». Une année de passion, de mobilisation, de crispation, de rendez-vous manqués. Le conseiller culturel « Arts visuels » au ministère de la Culture

⁴⁰ « Aujourd'hui encore les acquisitions de poursuivent mais à un rythme assez lent à cause, notamment, des procédures complexes. Les artistes ne sont plus dans l'euphorie des dons comme c'était le cas au lendemain de l'indépendance et même durant les années 80'. Le marché de l'art national est très élevé et pour le marché international, il faut acheter en devises, ce que nous ne pouvons pas faire. Toutefois, nous avons eu des dons de grande valeur ces dernières années, à l'image de précieuses œuvres d'Etienne Dinet » (Directrice du musée national des beaux-arts d'Alger, El Watan 27 février 2016).

⁴¹ Le document préparatoire « Pour un programme d'action culturelle structurant » pour l'organisation de la Conférence nationale sur la Culture, diffusé en avril 2015, propose la multiplication de lieux alternatifs susceptibles d'abriter des ateliers pour la création artistique.

⁴² Au titre des initiatives citoyennes, nous pouvons évoquer la pétition d'intellectuels et d'artistes algériens pour la liberté d'expression (Alger 2012), la pétition d'artistes « Les abattoirs d'Alger, une aubaine pour l'art » (Alger 2013), l'appel pour que les « bâtisses à l'abandon » soient mises au service de l'art et de la création (Alger 2013).

s'est d'ailleurs exprimé à ce sujet, faisant allusion aux lieux désaffectés (hangars et usines désaffectées) que les artistes pourraient transformer en ateliers : « la nécessité de créer des espaces de production artistique pour donner plus de visibilité à l'artiste algérien »⁴³.

Diffusion, valorisation de la production des artistes et défense de leurs intérêts

La première plateforme d'art contemporain « AiM -Art in Maghreb » est créée le 10 mai 2014, avec pour mission de «connecter les scènes émergentes du Maghreb avec le reste du monde». La plateforme « NU-MI-DIE », mise en place en juin 2015, formule l'ambition d'accompagner et d'illustrer le renouveau des cultures contemporaines du Nord de l'Afrique : « Prenant la forme d'un espace digital, NU-MI-DIE révèle l'actualité de la création, ancrée dans une réalité qui échappe aux clichés orientalistes et à l'emprise des médias ». Le concept de l'événement artistique « Djart'14 », en novembre 2014, participe de « la démocratisation de l'art et de la régénération culturelle » et promeut « la transmission de savoir-faire avec le grand public, tout en soutenant les scènes indépendantes et les acteurs culturels locaux». En marketing culturel et diffusion d'information, des sites ou des espaces électroniques⁴⁴ au service de la Culture sont régulièrement mis en ligne (dont les plus

⁴³ Radio chaîne 3, Alger, décembre 2015.

⁴⁴ Mise en ligne de portails web consacrés à l'art et à la culture : « Algeriades.com », « Founoune.com », « BabEddart.com », « Dz-gen.com », « Adonisat.com », « Vinyculture.com », « Zniqa.com », « Babzman.com », « Thakafat.com », « Boulevardesarts.com ».

récents sont zsnap.com/photo⁴⁵, nafhamag.com⁴⁶, Rahba.info⁴⁷, nawafedh.org⁴⁸, portailculturel.algerien.com⁴⁹).

Formation aux métiers de la Culture

Le ministère de la Culture a pris la mesure du manque de personnels qualifiés pour animer son réseau culturel, ses institutions⁵⁰. L'année 2015 a bruisé d'initiatives multiples pour affirmer cette volonté et la mettre en œuvre. Un certain nombre de conventions sont signées entre le ministère de la Culture et d'autres ministères.

En janvier 2015, le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnel indique « qu'un établissement de formation aux métiers de la culture sera ouvert à Constantine pour un meilleur accompagnement de la

⁴⁵ Lancement, en mars 2015, du site électronique pour les passionnés de l'art photographique en Algérie.

⁴⁶ Mise en ligne, en janvier, d'un magazine culturel « Naf'ha » qui décrypte l'actualité culturelle en Algérie.

⁴⁷ Parution le 25 septembre 2015 à Constantine : « Il y a un potentiel énorme qui manque de visibilité. Notre premier objectif est de promouvoir des jeunes talents algériens ».

⁴⁸ Site web d'informations en continu sur la Culture en Algérie, lancé, en novembre 2015, par l'association Nawafedh Thakafia. Des journalistes bénévoles assurent la médiatisation de l'actualité culturelle. La consultation du site se fait au rythme de 1000 à 5000 visites hebdomadaires.

⁴⁹ Site électronique inauguré le 28 février 2016. Dans sa version première, il est consacré à la musique, puis sa stratégie d'information et de médiatisation sera étendue à tous les secteurs de la Culture : « L'idée de mettre le patrimoine culturel national sur les réseaux électroniques (...) permettra à nos chercheurs en Algérie et ailleurs d'avoir une fenêtre désormais ouverte sur tous les corpus, documents et archives existants à ce jour ».

⁵⁰ « La formation constitue le support des différents industries culturelles, d'autant que plusieurs établissements culturels qui seront opérationnels en 2015 exigent une qualité supérieure dans la gestion des métiers du cinéma et du théâtre » (22 mars 2015, signature de la Convention ministère de la Culture/ministère de la Formation et de l'enseignement professionnels).

manifestation « Constantine, capitale de la culture arabe »⁵¹. Ce centre de formation vise surtout à préserver les équipements culturels créés, à optimiser et à pérenniser leur fonctionnement. Ce projet est en partie le souhait des participants, le 19 février 2015, à la Rencontre « La rentabilisation des infrastructures culturelles de Constantine au-delà de la manifestation de 2015 »⁵².

Le 7 février 2016, l'école supérieure de management de Koléa organise une première session de formation de cadres en gestion des projets culturels.

Rôle des institutions nationales

Le conseil national des arts et des lettres⁵³ formule des recommandations et des avis au ministère de tutelle sur « les définitions des éléments de la politique de développement des arts, de la protection et de la promotion des arts en Algérie ». Ses prochains axes de travail sont l'élaboration du fichier national des artistes, la nomenclature des métiers artistiques, et l'élaboration d'un ensemble de textes et de

⁵¹ Convention-cadre signée le 22 mars 2015, entre les ministères de la Culture et de la Formation et de l'Enseignement Professionnel, qui permet d'ouvrir la formation à l'ensemble des métiers relevant du ministère de la Culture, « en introduisant de nouvelles filières liées aux métiers de la culture ».

⁵² Ils appellent « à la mise en place d'un système national de formation des personnels techniques », « d'un programme de formation aux jeunes porteurs de projets en relation avec la culture ». Ils suggèrent de « renforcer la formation aux métiers artistiques », « d'introduire de nouvelles spécialités culturelles dans les universités et les centres de formation professionnelle », et de « profiter des compétences étrangères pour mettre à niveau les formateurs nationaux ».

⁵³ Ses attributions sont énoncées dans le décret exécutif n°11-209 du 2 juin 2011 portant création organisation et fonctionnement du Conseil national des arts et des lettres paru au Journal officiel n°31 du 5 juin 2011. Il est installé le 5 avril 2012 à Alger.

mesures qui constitueront le statut de l'artiste⁵⁴. Lors de son renouvellement, le 1^{er} juin 2015, le ministre de tutelle recommande au Conseil national des arts et des lettres à faire «la promotion de la culture algérienne à travers l'organisation de conférences, rencontres et ateliers sur le cinéma et autres arts». Ce Conseil a la fâcheuse habitude de travailler en vase clos et de ne pas associer la communauté intellectuelle et artistique à ses travaux. Il est également handicapé par son lien fonctionnel et de tutelle avec l'Etat.

Fonds du développement des Arts et des Lettres⁵⁵ : Se posent les mécanismes de transparence et de financement des projets, leur réception, leur étude et la réponse apportée. La communauté artistique serait favorable à la publication des projets déposés et des projets financés. D'ailleurs, le 4 novembre 2015, suite à l'installation de la commission d'aide au Fonds du développement des Arts et des Lettres, le ministre de la Culture recommande «de faire un état exhaustif des travaux éligibles au soutien de l'Etat».

Agence Algérienne pour le Rayonnement Culturel : Créée en 2005, et étoffé, en 2010, d'un centre de documentation, l'Agence Algérienne pour le Rayonnement Culturel a un fonctionnement brouillon, faits de « coups », collant à la diplomatie du pouvoir. Elle développe quelques résidences

⁵⁴ Bendameche Abdelkader, président du Conseil national des arts et des lettres, 22 février 2016.

⁵⁵ Il est créé le 31 mai 2013. C'est une aide « à la promotion et au développement des arts et des lettres ». Sont éligibles au financement : la création artistique, la réalisation de projets et d'œuvres dans le domaine des arts visuels, l'organisation et la promotion d'expositions d'œuvres artistiques, l'édition et la confection de catalogues relatifs à des expositions d'œuvres et à des événements artistiques, la participation à des ateliers et résidences artistiques, la mise en œuvre et développement d'un projet artistique, d'un concept ou d'un travail de recherche servant de base à un projet d'art visuel.

d'artistes à la Villa Abdeltif⁵⁶, participe à l'organisation et au financement de manifestations artistiques. Elle se voulait un outil de « déploiement » de la scène artistique nationale à l'étranger, pour en faire la promotion. Elle pâtit pour mener une telle ambition d'un manque de réseau et de politique de lobbying.

J'aurai veillé, pour ma part, à construire une base de données d'artistes algériens (1896-2014), à valoriser la création artistique nationale, à créer une ressource (artistes, métiers) pour accompagner les projets artistiques en Algérie, enrichir la pédagogie artistique, qualifier les projets artistiques et culturels, faire dialoguer les créations, développer l'enseignement de nouvelles disciplines artistiques, créer des échanges et des mises en réseau.

Les institutions officielles consacrent peu d'études à l'art et à la culture, et je considère qu'elles sont des outils d'aide à la décision pour les «décideurs» administratifs, des outils supports à la pédagogie pour le corps enseignant et de la ressource documentaire pour les étudiants des écoles d'art.

L'Etat doit commander des études sur les arts visuels, à travers les départements spécialisés des institutions universitaires, les centres de recherche, une manifestation d'intérêt (avec financement) pour les recherches en post graduation. L'université peut œuvrer à un plan de recherche sur la patrimonialisation des arts visuels. Les maisons d'édition ont une impulsion à donner, en créant une collection spécifique, en définissant des thématiques de collaboration. Je pense au rôle que pourrait jouer l'office des publications universitaires dans la remise à niveau, des écrits sur les arts visuels. Un enseignement sur le projet

⁵⁶ Rachid Boudjedra regrette le détournement de « la Villa Abdellatif de sa vocation première et en avoir fait le siège (bureaucratique !) de l'AARC ». (Tout sur l'Algérie, 25 février 2016).

culturel et artistique du Pays, à l'université, dans les écoles d'art, à l'école du patrimoine, et la création d'un centre de documentation et de recherche sur les arts visuels peuvent susciter des vocations de recherche et donc de patrimonialisation des arts visuels.

En urgence, en conscience, collectivement, nous nous devons de signer une ambition pour la patrimonialisation des arts visuels, d'opérer une mobilisation sans précédent, d'être en mouvement pour que l'histoire des oublis, des oubliés, des oubliés, des ratés soit un vague souvenir ou un objet d'étude pour les générations futures.

Bibliographie

L'art en Algérie. Répertoire bibliographique 1844-2008 (Casbah Editions, Alger 2009), Algérie. Un siècle de création et de créateurs 1896-2014 (Dalimen Ed., Alger 2015), Annuaire des arts visuels 2010-2016 (diffusé électroniquement chaque année. En attente de publication).

Abbou, M. (2013), *Art et Regard*.

————— (2013), *Féminin pictural*.

————— (1999), *Le livre des peintres algériens*.

Cheurfi, A. (1996), *Mémoire algérienne Dictionnaire*.

Dar El Kenz, *Bouffée d'Art, la Baignoire, Espace d'art contemporain*, Alger.

Flici-Guendil, D. (2008), *Diwan El Fen Dictionnaire des Peintres, Sculpteurs et Designers Algériens*.

Hachani, M-S. (2014), *Biskra oasis de l'art*.

Mourad-Hemdane, S. (2016), *L'art rupestre Amazigh et son influence sur l'art plastique algérien*.

————— Riwaq El Fen, Maghnia.